

Représentations linguistiques des leaders d'opinion nigériens

Sandra BORNAND et Fabrice ROUILLER

Université de Lausanne

1. Introduction

Des entretiens parallèles aux enquêtes communes ont été conduits auprès de « leaders d'opinion » : dirigeants (préfets, sous-préfets, leurs adjoints) et quelques ministres de la V^{ème} République du Niger, tous francophones par leur formation et composant le versant dit *moderne* de l'échantillon, se sont entretenus avec Fabrice ROUILLER entre mai 1999 et décembre 2000 dans toutes les régions du pays¹. Durant cette période, le Niger a connu deux régimes politiques différents ; en effet, jusqu'au retour à la démocratie en janvier 2000, le pays a été gouverné par une junte militaire de transition depuis le coup d'Etat du 9 avril 1999. En outre, des entretiens, parmi les autorités dites *traditionnelles*, ont aussi été menés dans la région ouest du *Pays zarma*². Les *leaders d'opinion*, qu'ils aient un pouvoir politique ou non, par leurs fréquents déplacements dans tout le territoire de la République du Niger et/ou par leur statut au sein d'un village, d'une collectivité, permettent de mieux appréhender la réalité multilingue que connaît l'Etat nigérien, en tentant de cerner comment ils la gèrent au quotidien et quelles voies ils envisagent pour le futur.

2. Les répondants

Une première grille d'entretiens, proposée par Pascal SINGY, a été adaptée en fonction des réactions rencontrées sur le terrain dans les zones d'enquête de Gaya et de Dosso³. La même grille a ensuite été utilisée dans différentes régions du Niger. Plus de soixante personnalités (modernes) ont été interrogées individuellement. Ces informateurs, tous de sexe masculin, étaient pour une bonne moitié de langue première hausa et une douzaine étaient songhay-zarmaphones. Huit locuteurs du tamajaq ont aussi été approchés ainsi que quelques sujets de langue fulfulde,

1 Le terme « régions » fait référence aux zones d'enquêtes. Ce découpage ne correspond pas forcément aux « régions », entités administratives remplaçant les « départements », ces derniers devenant des « arrondissements », en vertu d'une loi votée en 1999 et qui régit le processus de décentralisation en République du Niger.

2 Menés par Sandra BORNAND, ils ont eu lieu dans la capitale, Niamey, dans trois villages du canton de Liboore (Tonko Bangu, Jeeri Jinde Zarma et Cendifaru), dans les villages de Ndunga (chef-lieu du canton du même nom), de Boko Cilli (canton de Kouré) et de Binno Ra (canton de Hamdallaye).

3 On la trouve en annexe du présent chapitre.

kanuri, arabe et tubu. Les autorités locales (préfets, sous-préfets, leurs adjoints) et nationales (ministres) ont pour la plupart quitté le Niger pour accomplir ou compléter leur formation. En effet, l'exode est la règle presque générale pour l'acquisition d'un enseignement supérieur et spécialisé, souvent vers un pays à longue tradition francophone, la France en particulier, mais aussi vers l'un des pays d'Afrique de l'Ouest. Une bonne moitié des répondants a reçu une formation supérieure de type universitaire ou a fréquenté l'E.N.A., les autres ont suivi une formation militaire ou secondaire inférieure, sauf pour les chefs de village interrogés qui sont avant tout agriculteurs à l'instar de leurs administrés. Les leaders modernes ont généralement une compétence en français comparable à celle des locuteurs natifs occidentaux. Par leurs propos, ils expriment un très fort attachement aux langues nigériennes dites nationales mais avouent aussi parler le français avec leurs enfants. Ainsi, le français, qui est pour la grande majorité des Nigériens une langue étrangère souvent non maîtrisée, l'est beaucoup moins pour les membres d'une classe sociale restreinte mais influente dans tout le pays.

Par contre, les autorités traditionnelles approchées, de langue première *zarma* uniquement - variété dialectale du songhay-zarma - étaient en majorité des vieillards d'origine noble¹ (chefs de village, princes², hommes libres, marabouts³ et imam⁴, sorko⁵). Ils ont été choisis parce qu'ils disposent d'une certaine autorité dans leur communauté du fait de leur âge, de leur statut social et/ou de leur fonction religieuse. En outre, de jeunes hommes *nobles* et quelques femmes *nobles* (vieilles et jeunes), trois *jasare* (griots généalogistes et historiens d'origine soninké⁶) et un descendant de *captif* (tisserand) ont été rencontrés. Ces derniers, également locuteurs du *zarma*, ne disposent pas d'un pouvoir politique, mais leurs avis permettent d'établir s'il existe des différences dans les représentations linguistiques selon que l'on est noble ou non, homme ou femme, vieux ou jeune. Les entretiens étaient présentés non pas comme l'objet spécifique de la rencontre avec eux mais comme une « simple » discussion. Dans ce cadre, il y a eu alternance entre interviews individuels et entretiens réalisés en groupe, et, dans ce dernier cas, il s'est agi

1 Les termes *noble* et *captif* sont définis chez OLIVIER DE SARDAN, 1984 : 27.

2 Il s'agit d'ayant-droit à la chefferie de canton.

3 Lettrés coraniques.

4 Dirigeants d'une communauté musulmane, chefs de la prière dans une mosquée.

5 « Comme pour *gow*, 'chasseur', il convient de distinguer le simple pêcheur, occasionnel ou même professionnel, et les « maîtres-pêcheurs », dont le savoir s'hérîte de père en fils. *Sorko* connote les deux significations » (Olivier de Sardan 1982 : 341). Parmi les maîtres-pêcheurs, certains interviennent lors des danses de possession en louange des génies. C'est un de ces derniers qui a été interrogé.

6 Population du Mali.

nationale » qui fait référence à un concept bien particulier et défini par la loi nigérienne. On aurait donc pu s'attendre à ce que cet idiome étranger, mais officiel, soit plus souvent cité.

4. Puissance et supériorité des langues

Généralement, chaque informateur affiche une nette préférence pour sa langue sans pour autant la déclarer supérieure aux autres. Par contre, le nombre de locuteurs est presque toujours vu comme un facteur déterminant. Ainsi, le hausa est perçu comme le plus puissant car numériquement supérieur. Il est vrai que d'après les chiffres officiels¹, plus de 50% de locuteurs natifs et 30% de non natifs le parlent. Des ordres de grandeur ont souvent été avancés comme « deux Nigériens sur trois parlent hausa » et encore « plus de 80% de Nigériens le parlent ». En outre, le hausa est perçu, par les leaders modernes, comme une langue importante car il est parlé au Nigeria, où il jouit d'un statut de langue co-officielle à côté de l'anglais et d'autres langues nigériennes. On a relevé encore qu'en Afrique de l'Ouest, le hausa est une langue véhiculaire, internationale, commerciale très répandue et, partant, vue comme très puissante. On est aussi conscient de l'avance sociolinguistique du hausa par rapport aux autres langues nigériennes : standardisé et enseigné au Nigeria jusqu'au niveau universitaire, il connaît une importante diffusion écrite et orale. En outre, des radios internationales (*BBC, Deutsche Welle, Voice of America*), connues des informateurs et captées au Niger, proposent régulièrement des émissions en hausa. Sans qu'ils y aient expressément fait référence, on ajoutera encore qu'un nombre important de films en hausa et tournés au Nigeria circulent soit sous forme de cassettes vidéo soit dans les cinémas, dans les villes surtout. Leur succès vient sans doute autant de leur thématique proche de la saga que du fait qu'une langue africaine ait pu acquérir une dimension moderne par le cinéma.

Le critère numérique tend donc à poser le hausa comme première langue au Niger. Ainsi, le songhay-zarma obtient la deuxième place, conformément aux données chiffrées disponibles. On insiste aussi sur le fait que la plupart des Peuls et des Touaregs – l'arnalgame entre langue et appartenance « ethnique » est souvent commis – sont très souvent bilingues et maîtrisent, soit le hausa, soit le songhay-zarma, soit les deux. Il est encore intéressant de relever qu'on accorde le troisième rang, au plan numérique, tantôt au tamajaq, tantôt au fulfulde. Le tamajaq est cependant

1 Recensement général de population de 1988 et les projections annuelles qui en découlent.

beaucoup plus souvent cité, la raison se trouve vraisemblablement dans la rébellion armée touarègue qu'a connue le Niger durant les années 90 et n'est pas oubliée des répondants.

Le terme « puissance » revêt une polysémie comparable auprès des leaders traditionnels. La puissance est parfois comprise comme résultant du nombre de locuteurs et dans ce cas, les informateurs reconnaissent eux aussi la supériorité du hausa sur le songhay-zarma. Cette constatation est renforcée par le fait que le hausa est plus écrit que le songhay-zarma et dispose alors, selon eux, d'une plus grande uniformité et d'une meilleure diffusion. Lorsque la puissance est comprise comme force économique, ils reconnaissent également la supériorité du hausa, car « c'est avec celui-ci qu'on fait toutes les transactions ». La réputation commerciale attribuée aux Hausa semble déteindre sur leur langue. Par contre, lorsque la puissance est comprise comme une force magique et politique, le songhay-zarma apparaît comme la plus puissante : ils considèrent leurs guerriers comme les plus forts, grâce, notamment, à leur savoir-faire en matière de magie qui leur permet d'associer leur supériorité politique à leur langue car « même aujourd'hui, cinq Hausa peuvent être mis en déroute par un Zarma grâce aux sorts. Le zarma est la langue des sorts ». Ils attribuent également au songhay-zarma une puissance religieuse, car ils l'associent à l'arabe, langue du Coran : « Le zarma est proche de l'arabe ». Cette assertion relève de la même croyance qui fait de l'ancêtre des Zarma un compagnon du Prophète Mahomet. Il s'agit donc de justifier son ascendance sur les autres par sa proximité aux pays arabes et à l'islam : « Tout Zarma est plus important que les autres, c'est Dieu qui les a fait venir »¹. Enfin, quelques informateurs traditionnels définissent leur langue comme la plus puissante par le simple fait qu'elle est leur et qu'ils la comprennent. D'autres, plus nombreux, expriment un point de vue plus relatif en accordant à toutes une puissance identique: Cette puissance dépend alors de chaque personne interrogée : « Pour moi c'est le zarma, mais ça n'est pas la même chose pour tout le monde ».

5. Langues nationales et écriture

Les leaders modernes affichent une certaine fierté à voir leur propre langue écrite, la menant vers des utilisations contemporaines du langage écrit : les publications, Internet, la publicité. On relève aussi souvent les résultats positifs des écoles expérimentales en déplorant que celles-ci n'aient pas connu de généralisation². Un accueil favorable a été donné à l'idée qu'une

1 Cependant, un informateur rapproche également le hausa de l'arabe. Dans ce cas, le hausa est alors à son tour perçu comme langue de la religion.

2 Ce succès a d'ailleurs été encore une fois relevé par une équipe qui s'est récemment proposé d'évaluer les écoles

soit d'entretiens-débats où les gens étaient invités à discuter librement, soit de dialogues au cours desquels l'avis de chacun était demandé individuellement.

3. Les langues du Niger

Les autorités politiques modernes ont manifesté une grande imprécision quant au nombre de langues parlées dans toute la République du Niger. Ce flou existe d'ailleurs non seulement parmi les leaders d'opinion mais aussi dans les quelques textes législatifs qui comblent le vide juridique sur la question¹. La liste des dix idiomes officiellement reconnus est peu souvent citée dans son intégralité par les informateurs sauf, parfois, par des enseignants. Certaines sont d'ailleurs presque systématiquement oubliées. Les différentes réponses recueillies oscillent dans une fourchette de sept à dix langues différentes. Le nom qu'on leur donne varie aussi de manière significative, particulièrement pour le fulfulde, parfois nommé « langue des Peuls », « langue peule » ou plus simplement « peul ». Le même phénomène se retrouve pour le tamajaq qui est parfois désigné « langue des Touaregs », « langue touarègue » ou « touareg ». Le terme « kanuri » connaît une alternance « béribéri », dénomination hausa et songhay-zarma pour désigner aussi bien la communauté kanuri que son idiome. Étonnamment, une langue minoritaire parlée à l'ouest du Niger est très rarement oubliée : le gurmancé, ou gulmancema selon les textes officiels, alors que les autres langues minoritaires ne surgissent souvent pas de manière spontanée de la mémoire linguistique des enquêtés. On attribue encore des pratiques religieuses animistes aux Gurmance et leur singularité religieuse semble renforcer leur particularité linguistique. En outre, le Niger connaît, d'après ses leaders modernes, des « grandes » et des « petites » langues. Les grandes langues sont les cinq majoritaires qui s'enseignent depuis la création des écoles en langues nationales et dans les centres d'alphabétisation pour adultes au début des années soixante-dix. Les petites langues, « enfin, les langues minoritaires », sont des langues jouissant d'un statut formel comparable aux autres mais, dans les faits, elles ne bénéficient pas du même souci de conservation et de diffusion.

L'arabe au Niger est un cas un peu particulier : comme toute variété d'arabe parlé, il s'agit d'un arabe dialectal, aux traits propres (proches de ceux de l'arabe du sud algérien), qui ne correspond ni à l'arabe coranique enseigné par les marabouts ni à l'arabe classique utilisé dans les écoles dites « franco-arabes ». Les locuteurs de ce dialecte n'étant pas très nombreux, il est dès

¹ Notamment pour désigner « le » songhay-zarma : parfois « zarma » uniquement et parfois « zarma-songhay ».

lors courant que les leaders d'opinion les oublient, l'information donnée ici ne provenant d'ailleurs pas d'eux. A l'instar des autorités modernes, l'arabe est souvent oublié par les informateurs traditionnels. Il n'est donc pas complètement perçu comme une langue nationale, alors même que des chefs traditionnels disent qu'ils aimeraient l'avoir comme langue officielle, on le verra plus loin. Ce paradoxe met en évidence, d'une part, le fait qu'une langue nationale ne peut, selon le pouvoir traditionnel, devenir officielle et, d'autre part, la langue officielle peut parfois recevoir le statut de langue nationale, même si elle n'en jouit pas formellement.

On notera encore que les leaders soulignent parfois l'existence de variétés régionales de chaque idiome qui, selon eux, présentent de très nombreuses différences empêchant tout bonnement la communication, plus particulièrement le hausa, pour lequel on a retenu six dialectes pour ce qui est du Niger¹. La même remarque est formulée par un informateur songhay-zarmaphone citant deux variantes dialectales du songhay-zarma comme langue nationale : « le » kurtey et « le » dendi. Cette insistance s'explique d'une part, parce que le village de l'informateur (Jeeri Jinde Zarma) est voisin d'un village « kurtey ». Il manifeste ici sa conscience de l'existence de variantes linguistiques entre « le » kurtey (qui partage des spécificités « du » songhay) et « le » zarma qu'il pratique. D'autre part, les Kurtey² et les Dendis ont une origine « ethnique » qui diffère de celle des Zarma, tout comme leur prononciation et, parfois même, leur lexique, surtout pour ce qui est « du » dendi.

Parmi les autorités traditionnelles, outre les langues nationales telles que le zarma, le hausa, le tamajaq ou le fulfulde, quelques uns citent le français. On peut peut-être en déduire que, pour certains, le français, dont le statut de langue officielle lui accorde une certaine prédominance, est accepté comme langue nationale au même titre que les langues autochtones, même si elle est avant tout perçue comme la « langue des blancs » (en songhay-zarma : *annasaara ciine*, littéralement 'langue des Nazaréens et, par extension, 'langue des chrétiens'). Par contre, les autorités modernes ont très rarement cité le français dans la palette des langues parlées au Niger alors que le libellé de la question posée a bien pris garde d'éviter l'utilisation de « langue

1 Il semble que le problème de l'intercompréhension ne se pose pas, du moins en des termes d'impossibilité communicationnelle, lorsque le hausa est comparé à l'anglais, cf. SCHUH, Russell G. 2003 :

<http://www.humnet.ucla.edu/humnet/aflang/Hausa/Language/dialectframe.html>

« Throughout the areas where Hausa is spoken, it is remarkably uniform in pronunciation, vocabulary, and structure. Indeed, the varieties of Hausa are at least as mutually comprehensible as the varieties of English. Based on examples of linguistic variation and uniformity available from other parts of Africa and the world, one can surmise that the Hausa language has spread rather rapidly and rather recently in order for it to have covered such a large area with such a large number of speakers.

Despite the basic uniformity of Hausa wherever it is spoken, one can identify a number of dialect areas. (...) »

2 Il s'agit de Peuls songhayisés.

et là encore, le hausa remporte la palme. Pourtant, deux informateurs songhay-zarmaphones mentionnent le hausa comme la meilleure langue pour les contes, alors même qu'ils ne le parlent pas, ce qui peut s'expliquer par la réputation que certains accordent aux contes hausa : « Je ne comprends pas le hausa, mais il paraît que les Hausa savent faire les contes et qu'ils sont plus agréables ».

Quant aux louanges mais aussi pour les prières de rogations, c'est-à-dire les requêtes que chaque fidèle adresse personnellement en dehors du rituel des cinq prières communes quotidiennes en arabe, les leaders modernes avouent une nette préférence pour la langue première qui permet à chacun, à titre individuel, de verbaliser ses souhaits dans un langage maîtrisé, ce qui n'est pas forcément toujours le cas en arabe qui sert à déclamer les prières imposées par le rite coranique et souvent apprises par cœur au cours de l'enfance, sans véritable approche « exégétique ». Mais si pour certains leaders traditionnels le songhay-zarma est la meilleure langue, car ils la comprennent, d'autres mentionnent le fulfulde, le bambara et le soninké pour trois raisons. Premièrement, l'harmonie avec la musique est mentionnée par un *jasare* considérant le fulfulde et le bambara comme les langues les plus adéquates pour accompagner le *moolo* (luth à trois cordes), instrument qui, justement, rythme les louanges. Ces deux langues apparaissent donc comme rythmiquement performantes. Ce choix peut encore s'expliquer de deux autres manières : d'une part, les airs de *moolo* sont, pour la plupart, destinés en priorité à des héros peuls, locuteurs du fulfulde et d'autre part les Bambara connaissent de grands héros dont certains *jasare* zarma vantent les exploits. Le soninké étant la langue d'origine des *jasare*, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi on le préfère pour les louanges. Enfin, on y voit aussi un aspect mystique, certains informateurs attribuant une puissance supérieure au soninké dans la mesure où il n'est pas compris par les destinataires des louanges. Mais les *jasare* ne profèrent jamais leurs louanges uniquement en soninké puisqu'il les traduisent en zarma, afin d'être compris. La meilleure langue semble donc être le résultat d'un mélange de deux aspects apparemment contradictoires : le mystique et la clarté.

7. Le français, langue nigérienne ?

Le français est très rarement considéré comme une langue nationale, ce qui se vérifie par le fait qu'il n'a été que très ponctuellement cité dans la liste des langues parlées au Niger. Très souvent, on ne considère comme nationales que les langues qui sont « du terroir ». Le français est donc perçu comme une langue étrangère, importée et « qui n'est pas née ici » et, partant, on

affirme qu'il ne correspond pas à la réalité africaine. A la limite, certains pourraient considérer le français comme une langue nationale s'il n'était pas si minoritaire. Cet argument est cependant discutable si l'on considère les « petites langues », fortement minoritaires mais qui ont quand même été reconnues nationales par le législateur. Et d'ailleurs, le français est toujours à mettre en relation avec le faible taux d'alphabétisation que connaît le Niger. Il est minoritaire justement parce que trop peu d'enfants sont scolarisés, on l'a sans cesse rappelé.

Les termes pour le qualifier sont nombreux mais on peut cependant les grouper. Vu par sa fonction, on le dit officiel ou langue de travail. Cependant, plusieurs leaders avouent utiliser, aussi bien auprès des populations que dans leurs relations professionnelles, au moins une des langues nationales, du moment qu'elle est comprise. Ainsi, le français n'est pas le seul et unique outil de travail au Niger. Certains arrivent à le qualifier de national justement par sa fonction de langue de travail. On ne rejette pratiquement jamais le français même si on le qualifie souvent de colonial, imposé, presque obligatoire à un moment donné de l'histoire du Niger. Mais les qualités qu'il offre prennent le dessus : à l'échelle de la nation nigérienne, on le dit neutre, unificateur, langue de personne donc de tous ou trait d'union. Il est vu comme le ciment de la nation nigérienne et, pour cette raison, on tendrait à le considérer comme une langue nationale. Un informateur moderne l'a même associé à l'arabe, ce dernier étant la langue du pouvoir religieux alors que le français est celle du pouvoir politique. Parlé dans toute l'Afrique de l'Ouest, il est vu comme une langue panafricaine permettant les échanges dans la « sous-région », échanges avant tout économiques. Parlé aussi dans le reste du monde, on souligne son caractère international. On rappellera au passage que le Niger est un état membre de la Francophonie. Certains, mais peu, relèvent aussi son aspect culturel, au sens large du terme, à mettre en relation avec le fait qu'il est vu comme la langue de l'école moderne, de l'instruction publique, qui a amené la « lumière » en Afrique. On le considère aussi comme une langue mieux « équipée », au sens de CALVET, et on prétend ainsi que « l'on peut tout dire en français ». Certains affirment même, au moment de devoir faire un discours, ne pas trouver certains termes en langue nationale. Ils rappellent qu'ils ont été formés en français, mais insistent aussi sur le fait que des notions n'existent tout simplement pas (encore) en langues nationales.

Par l'ouverture qu'il offre, certains affichent une propension à lui accorder une plus grande valeur qu'aux langues nationales. Le français est aussi vu comme un agent de modernité et encore et toujours comme l'un des facteurs assurant la promotion sociale des individus leur permettant d'accéder à un emploi régulier dans la fonction publique. Ceci est en partie vrai

anthologie de récits de griots en langues nationales devienne l'ouvrage de base pour l'apprentissage de la lecture par l'enfant. L'écrit permet la conservation de l'histoire, du patrimoine culturel, des contes car – comme l'ont souligné les répondants, en citant Amadou HAMPATE BA dans un discours prononcé à l'UNESCO dans les années suivant l'indépendance – « chaque fois qu'un ancêtre meurt, une bibliothèque disparaît ». Le passage à l'écriture est aussi vu comme un avancement vers la modernité pour les langues nationales. Cependant la transcription de messages traditionnellement oraux risque de travestir la réalité, en ôtant toute la dimension contextuelle – bruits, gestes, musique – du conte oral, de l'épopée déclamée. Inévitablement, la transcription les prive de tous ces éléments extralinguistiques qui deviennent alors imaginaires chez le lecteur. Cependant, la transcription en langues nationales est tout de même vue comme un avantage par rapport à une traduction et transcription en français, considéré ici comme étranger. Toutefois, beaucoup soulèvent le fait que lire demande un effort plus grand qu'écouter et beaucoup regrettent que la lecture ne soit de loin pas le passe-temps préféré des jeunes scolarisés, ce qui renforce en quelque sorte le caractère oral des langues autochtones. On souligne aussi que les griots se font de plus en plus rares et que le passage à l'écrit est presque obligé si l'on choisit de ne pas laisser disparaître une part importante du patrimoine culturel national, intrinsèquement oral. Et on ajoute encore qu'actuellement, beaucoup de griots « ne parlent que pour gagner de l'argent », « par opportunisme » en étant présent dans les – nombreuses – cérémonies socio-religieuses, en particulier les mariages et baptêmes. Au vu de ce fait actuel, il est évident que la généralisation de l'écriture en langues nationales devient urgente afin de sauvegarder les éléments patrimoniaux de la pléthore de propos émis par les griots, mais les moyens disponibles manquent souvent, insiste-t-on de manière répétée.

Parmi les leaders traditionnels, l'écriture est conçue comme un avantage. Pour certains, elle est vue comme un élément d'enseignement : « on peut apprendre aux gens à bien parler et écrire le zarma », « si on l'écrit, ça augmente l'intelligence », mais aussi comme un élément de puissance, la langue qui est écrite étant aussi la plus enseignée et donc la plus diffusée. Souvent d'ailleurs, ils qualifient le français de fort puisqu'il est écrit. Pour d'autres, l'écriture est conçue comme un élément de correction : « si elle est écrite, elle sera parfaitement parlée », « l'écriture va augmenter, parce qu'on peut apprendre aux gens à bien parler et écrire le zarma ». On peut peut-être voir dans cette vision de la correction, une volonté d'uniformisation du songhay-zarma. A

l'instar des leaders modernes, l'écriture est également perçue comme un élément de fixation puisque « ça ne se perd pas », disent certains, en donnant de la puissance à une langue. D'autres font de l'écriture un élément de communication à longue distance (la lettre). Cette mention s'explique par le fait que beaucoup partent en exode économique au Ghana ou en Côte-d'Ivoire durant la saison sèche ne permettant pas de cultiver les champs au Niger. Ils ne peuvent donc communiquer avec leurs proches que par courrier. Enfin, pour certains informateurs, l'écriture est un élément de légitimité, car « une langue écrite est une langue valable » et « la langue officielle doit être écrite ».

6. Les langues des contes, des louanges

Le français est très rarement considéré comme adapté pour les contes et les louanges car il ne fait pas partie de la culture nigérienne. On voit cependant parfois un avantage à utiliser le français vu son caractère international lié à une plus grande diffusion des contes. Mais le français pêche par son lexique restreint ne lui permettant pas de référer aux mythes nigériens, aux représentations des réalités nigéro-sahéliennes de manière aussi exacte que peuvent le faire les langues nationales. Les autorités modernes rappellent aussi que tant qu'une majorité analphabète composera la population du pays, le français ne pourra jamais servir de véhicule de la culture populaire nigérienne. D'ailleurs, le problème de l'analphabétisme touche non seulement la population générale mais aussi les conteurs qui héritent généralement de leur faculté et du pouvoir qui en découle de leurs ancêtres, sans nécessairement passer par l'école moderne en français.

Il s'est manifesté toute une mythologie autour de la richesse poétique de telle ou telle langue, surtout pour le fulfulde et le tamajaq, étonnamment parmi les non natifs de ces deux idiomes. Les locuteurs de ces deux langues ont encore une tradition nomade, rejetée parfois, mais qui fascine encore certainement. Des informateurs modernes pensent que certaines langues sont aussi plus riches que d'autres au niveau de leurs tournures idiomatiques, de leur grammaire, de leur vocabulaire au point que, par exemple, on en arrive à dire que le « zarma n'a pas de grammaire » ou que « le hausa a tout emprunté à l'arabe ». Les personnes interrogées ne peuvent cependant pas soutenir l'idée de supériorité d'une langue en particulier partant du principe qu'intrinsèquement langue et culture sont liées et que chacune a généré ses propres contes et ses mythes. On reconnaît une richesse à chaque langue et la seule supériorité reconnue repose sur un point de vue numérique

actuellement si l'on se fie, par exemple, aux offres d'emploi paraissant dans la presse locale, souvent auprès d'organismes internationaux, qui exigent des candidats aussi bien la maîtrise du français – et de l'anglais – que d'au moins une des langues nationales. Enfin, le français est perçu comme un vestige historique d'une passé assumé avec la France permettant encore aujourd'hui un lien économique fort, prometteur, à tort ou à raison, d'un développement durable attendu.

A l'égard du français, les leaders traditionnels affichent, eux aussi, une attitude soit positive, soit négative. Il est très rare qu'il suscite l'indifférence. Quand les répondants le définissent négativement, ils mettent en avant le fait que « c'est la langue des Européens », et qu'il leur a été imposé : « on leur a fait la guerre », « on n'a pas le choix de toute façon ». Comme il est exogène et imposé, il est perçu comme moins important : « Si les Zarma ne savent pas le français, c'est acceptable. Si les Zarma ne savent pas le zarma, c'est inacceptable ». Le français est également défini comme la cause de la perte des traditions autochtones par son écriture et sa puissance politique et économique. Enfin, il est décrit comme la langue des « mécréants »¹ au contraire de l'arabe qu'ils définissent comme celle des croyants.

Bien que le français soit extérieur et qu'il ait été imposé par la force, les répondants traditionnels lui octroient des qualités. C'est lui qui les a « civilisés » (en songhay-zarma *boy feeri*, littéralement 'ouvert la tête'). Cette idée est mentionnée de nombreuses fois et correspond à une réalité à laquelle beaucoup ont été confrontés. Elle est associée à l'idée d'ouverture sur le monde (exposée par un informateur) et, par extension, de voyage et d'exode. Le français leur apparaît comme une langue quasi universelle. C'est cet élément qui lui donne sa puissance : « il est parlé presque partout », « C'est la plus puissante de toutes les langues. Nous n'avons pas de langue qui ait sa puissance ». « Tout ce qui est important est fait en français » révèle qu'il est pour eux la langue du pouvoir car il est utilisé dans l'administration. C'est également celle par laquelle on obtient un travail et donc de l'argent, elle dispose donc d'un pouvoir économique. Enfin, elle est celle du savoir moderne car elle est enseignée à l'école et est parlée par les médecins. Elle est, comme le résume un informateur : « la langue qui nous aide à bien vivre dans ce monde » au contraire de l'arabe qui est la langue qui aide à bien vivre dans l'au-delà. Cet informateur fait donc du français une langue terrestre et de l'arabe une langue divine. D'autres mettent en évidence comme point positif le fait qu'il s'agit d'une langue neutre qui unit les différents peuples en permettant la communication interethnique : « ce n'est la langue de personne, aucune population ne se sent lésée ». Le français apparaît aussi comme une langue

1 Même si un informateur en fait une langue de Dieu à l'égal de l'arabe.

véhiculaire : « c'est le moyen pour les huit peuples de se comprendre, au début on ne l'hérite pas, mais on peut l'apprendre ».

Au vu de ce qui précède, on retiendra une très forte convergence entre pouvoir traditionnel et pouvoir moderne, même si les deux groupes n'ont pas le même accès à la seule et unique langue officielle nigérienne. Les informateurs traditionnels vont cependant plus loin quand ils comparent le français à l'arabe. Selon eux, tant l'arabe que le français ont pour avantage leur neutralité et leur caractère véhiculaire et international, mais plusieurs accordent leur préférence à l'arabe qu'ils caractérisent comme la « langue de Dieu ». Certains proposent d'ailleurs, on le verra ci-dessous, le remplacement du français par l'arabe. Dans certains témoignages, le français est comparé au hausa, ce dernier étant conçu comme moins local que les autres langues autochtones, mais moins véhiculaire que le français et l'arabe. Cependant, son origine autochtone leur apparaît comme un désavantage. La neutralité apparaît donc comme un élément essentiel dans le choix d'une langue officielle, et cette neutralité est mise en avant par les deux formes de pouvoir en présence au Niger.

8. La situation linguistique actuelle du Niger

La situation actuelle ne semble pas dérangeante. On l'a vu plus haut, le français est une langue internationale, scientifique dont le Niger ne semble pas pouvoir se passer. Mais on reconnaît quand même que le français est une langue officielle handicapante. Cependant, la promotion des langues nationales ne se fait actuellement pas de manière très efficace, les failles du système éducatif nigérien étant souvent soulignées. En outre, on a souvent rappelé que les langues nationales ne sont pas encore assez « équipées ». La plupart des leaders modernes interrogés sont parfaitement francophones. A titre purement individuel, la situation actuelle ne les dérange donc pas. Mais au niveau national, ils insistent sur le problème de l'analphabétisme et ils savent qu'ils doivent recourir aux langues nationales lors de leurs contacts avec les populations. Si le français est bien formellement la seule langue officielle, chaque langue nationale a donc acquis une fonction officieusement officielle dans le sens où les populations finissent par prendre connaissance de décisions dans leur langue grâce à un réseau de traducteurs et de porte-parole plus ou moins officiels et assermentés.

Parmi les autorités traditionnelles, la majorité des informateurs n'apporterait aucun changement à la politique linguistique actuellement en vigueur pour deux raisons : d'une part, le français est une

langue non autochtone et non locale, elle est donc consensuelle et neutre, ce qui permet d'éviter des conflits que la plupart des répondants redoutent si on remplaçait le français par une langue locale. D'autre part, le français est une langue véhiculaire, diffusée, selon eux, dans le monde entier. Ces deux raisons les conduisent à considérer la situation actuelle comme normale et plus sûre.

Cependant, quelques uns proposent de modifier la situation en remplaçant le français par l'arabe, qui dispose des mêmes qualités que le français, mais avec l'avantage supplémentaire d'être intimement lié à leur religion. S'ils disent préférer cette situation, beaucoup d'entre eux ne pensent pas que cela puisse se réaliser, parce que « les Français nous ont devancés, ils ne nous laisseraient pas faire ». Dans cette citation, choisie parmi d'autres, on retrouve l'idée du français comme langue imposée et contre laquelle on ne peut rien. D'ailleurs, la seule idée de remplacer le français par une autre langue a provoqué bien des rires, dans un premier temps, parmi les leaders traditionnels. D'autres évoquent leur envie d'avoir leur langue comme langue officielle, car, disent-ils, ils la comprennent. Cependant, la plupart d'entre eux restent pragmatiques et tiennent compte des problèmes que cela poserait auprès des autres populations. Tout d'abord, le songhay-zarma a une diffusion limitée géographiquement ; ensuite, cela attiserait les rivalités et provoquerait probablement de nouvelles guerres. Pour exemple, ils mettent particulièrement en évidence la rivalité qui oppose les Zarma et les Hausa. Pour eux, les Hausa ne seraient jamais d'accord d'apprendre le zarma : « s'il y a un Hausa parmi dix Zarma, ces derniers parleront en hausa pour ne pas le fâcher, car s'ils parlent en zarma, il pensera qu'ils médisent de lui ». Par cette remarque, ils cherchent à se représenter comme plus ouverts que les Hausa¹. C'est à cause de cette « ouverture » peut-être que quelques rares témoins zarma proposent de remplacer le français par le hausa. Reconnaissant qu'il s'agit de la langue majoritaire, ils pensent que les Zarma se soumettraient à ce choix (« on l'apprendrait comme on doit apprendre le français »). Cependant, ils soulignent la diffusion géographiquement limitée du hausa par rapport au français et à l'arabe. Enfin, certains évoquent la réticence de certains Zarma à accepter que le hausa soit placé au-dessus du zarma, même si la décision était votée.

9. Vers une langue nationale officielle ?

Le hausa est souvent cité si on ne devait choisir qu'une langue nationale officielle d'une part pour sa supériorité numérique et d'autre part pour son « avance » puisque « tout existe déjà

¹ Afin de confirmer ou d'infirmer leurs dires, des enquêtes auprès de leaders d'opinion traditionnels locuteurs du hausa seraient nécessaires.

au Nigeria ». Il reste encore à mesurer comment serait considérée une « soumission » au Nigeria qui serait d'ailleurs inéluctable, pour une raison purement économique, le matériel pédagogique étant prêt à la diffusion et à la consommation. Cependant, on manifeste une vive inquiétude quant à l'éventualité qu'explorent des conflits, pour l'heure latents, en adoptant une telle décision.

Les leaders consultés affichent une connaissance raisonnable de la réalité linguistique locale : conscients de la puissance de communication des deux véhiculaires cités, ils mettent en avant leurs craintes quant à leur éventuelle promulgation institutionnelle pouvant engendrer la jalousie et même un conflit, liés au refus d'accepter un choix pouvant paraître injuste. Ce qui semble bien se régler au niveau (socio)linguistique pour répondre aux besoins de communication quotidiens des citoyens nigériens paraît plus difficile à gérer et à imposer par les agents de l'Etat. Le maintien du français comme langue officielle leur semble être la solution la plus appropriée pour garantir la cohésion nationale. De plus, le français, on l'a vu, permet une ouverture sur le monde et sert la République dans ses relations extérieures. Quant à savoir s'ils accepteraient l'adoption d'une seconde langue officielle, ils se montrent très prudents. Si quelques-uns d'entre eux privilégient le songhay-zarma, d'autres mettent en avant la supériorité numérique des Hausa comme justification de leur prédominance linguistique. D'autres, enfin, proposent de retenir trois langues officielles, le français, le hausa et le songhay-zarma, voire toutes les langues pour ne pas fâcher les autres populations. Finalement, ils reconnaissent la supériorité du français dans une telle situation.

D'une manière générale, remplacer le français paraît impossible aux différents répondants car chacun souhaiterait que sa langue devienne officielle, ce qui, selon eux, ne ferait que provoquer des tensions sociales. D'ailleurs, si, lors d'un débat, un informateur émet l'idée de remplacer le français par le songhay-zarma, les autres participants lui énoncent les problèmes que cela poserait. Ils sont donc généralement très conscients des conséquences du choix d'une langue ou de l'autre : « Même si c'est bien, ça risque de causer des problèmes. Nous allons nous battre car chacun va tenter de désigner sa langue. Comment pourrait-on choisir une langue sans choisir la sienne ? Ce serait l'arabe, car tout le monde l'aime. Ce n'est pas que nous l'aimons plus que le français, mais quand même, il y a beaucoup de gens qui aiment l'arabe ». Et encore : « Nous pensons qu'il n'est pas bon de vouloir faire, d'une de nos langues nationales, une langue officielle, car ce serait une provocation pour les autres populations qui se sentiraient vexées. Cela est d'autant plus vrai qu'un Hausa ne pourrait pas comprendre qu'étant un membre de la majorité

linguistique, on lui impose de parler nécessairement en songhay-zarma ou en fulfulde ou en tamajaq, etc. dans l'administration ». Enfin, un avis se range du côté des deux langues majoritaires : « si je savais qu'il n'y aurait pas de bagarre, j'enlèverais le français pour mettre le hausa ou le zarma. Le hausa plutôt puisqu'il est plus parlé. Mais comme je sais qu'il y aura de la bagarre, je laisse le français ».

Si, cependant, de rares informateurs persistent dans leur volonté d'officialiser leur langue, leur seule justification est le fait que c'est la leur et qu'ils la comprennent. Un seul informateur s'est exprimé avec véhémence, lorsqu'il a dit sa préférence pour le songhay-zarma et a nié le fait que les autres populations réagiraient mal malgré les arguments de ses compagnons : « Qui d'autres ? C'est faux, qu'en sais-tu ? Nous sommes tous des musulmans et, par conséquent, toute population à qui on dit qu'on va supprimer la langue des blancs pour une langue nationale sera d'accord. Tu vois, tous ces enfants renvoyés de l'école ne font plus aucun travail manuel parce qu'ils croient que parler le français, c'est quelque chose ». De cette citation prédomine le rejet du français qui est ici vu uniquement comme langue des étrangers, non musulmans de surcroît.

10. Conclusions

Les craintes exprimées face à une, et une seule, langue nationale déclarée officielle semblent justifiées si sa promotion se fait de manière trop abrupte. On dit qu'il faut laisser le temps au temps tout en développant des efforts de conscientisation des populations. Mais celles-ci, d'après le déjà cité rapport d'évaluation des écoles expérimentales, applaudissent à l'idée que leurs enfants puissent recevoir leur formation scolaire dans leur propre langue. Les informateurs l'ont eux aussi relevé. Une décision trop brutale, considérée comme trop partielle par les minorités lésées, pourrait avoir de fâcheuses conséquences sur la stabilité de la nation. Ce souci quant à la cohésion est non seulement mis en avant par les leaders modernes qui détiennent le pouvoir républicain, mais aussi par leurs homologues traditionnels, uniquement songhay-zarmaphones dans notre enquête, qui exposent leurs craintes quant aux conflits possibles.

En réaction à ces craintes, le français est perçu comme un ciment national. Personne n'est prêt à accepter une langue nationale officielle, ni deux, car la situation actuelle garantit, selon les témoins, la cohésion nationale. Les craintes exprimées par les leaders sont certes à prendre en considération mais l'on peut renvoyer ici aux résultats généraux de l'enquête nationale où il

s'avère que chaque Nigérien et Nigérienne, même s'il/elle se révèle très attaché-e à sa langue propre, n'exprime pas de véritable rejet des deux langues nationales majoritaires.

Les leaders traditionnels interrogés et qui ne parlent, pour la plupart, pas le français, acceptent pourtant, dans leur ensemble, et sans distinction d'âge, de sexe ou de statut social, la situation linguistique actuelle qui en fait la langue officielle de la République du Niger. Cette acceptation relève d'une part d'un certain fatalisme : cette situation est celle qu'ils ont toujours connue et ils croient que les Français ne leur permettraient pas de la changer. Cependant, on ne peut y voir uniquement un état d'esprit fataliste puisque plusieurs citent le français parmi les langues qu'ils considèrent nigériennes. D'officielle, elle est en quelque sorte devenue nationale. Une grande partie d'entre eux souhaite que le français reste la langue officielle, même s'ils ne bénéficient pas, directement, de ses avantages. Par pragmatisme, ils considèrent les bienfaits du français et non le simple fait qu'il leur a été imposé car il est pour eux une langue neutre dans le sens qu'elle n'est la langue d'aucune population du Niger, à l'instar de ce que déclarent les autorités modernes. Ensuite, elle apparaît comme une langue véhiculaire permettant aux différentes populations de communiquer entre elles, même si cette fonction véhiculaire est amplement assumée par deux langues autochtones. En outre, elle est la langue de l'exode, car elle est internationale, pour voyager et, par conséquent, aller chercher du travail en dehors du Niger. Enfin, elle est la langue du savoir et du travail, au sein de la fonction publique notamment, et donc de l'argent.

Lorsque les leaders traditionnels évoquent la possibilité de changer la situation linguistique actuelle, une seule langue leur semble concurrencer – un temps soit peu – le français : il s'agit de l'arabe. Les caractéristiques qui lui sont attribuées sont les suivantes : elle est neutre, elle peut être une langue véhiculaire, voire internationale, et – fait symbolique important – c'est la langue du Coran. Le fait que l'arabe soit lié à la religion musulmane leur fait souvent oublier qu'il est aussi une langue nationale et qu'une communauté du Niger, très minoritaire, la parle. Cependant, il semble qu'il ne peut pas concurrencer complètement le français, tout d'abord, parce qu'il est pour eux moins international que ce dernier. Ensuite, les répondants soulignent que les deux langues ne se trouvent pas au même niveau : l'arabe est plutôt considéré comme une « langue divine » et le français comme une « langue terrestre ». En effet, cette dernière est celle qui fait acquérir les biens sur terre – le pouvoir et l'argent –, alors que la première est celle qui permet, selon eux, d'« accéder au paradis ». Et c'est dans ce rapport à la religion que traditionnels et modernes s'opposent, ces derniers étant les décideurs mais aussi les exécutants d'une République officiellement laïque.

Annexe : Grille d'entretien

- 1) Quelles sont les langues du Niger ?
- 2) Est-ce qu'il existe des langues meilleures que d'autres ? Pourquoi ?
Y a-t-il une hiérarchie des langues ?
- 3) Quelle est la langue la plus puissante ?
- 4) Si on écrit en langue nationale, qu'est-ce que cela fait ? Est-ce que cela change quelque chose ?
Y a-t-il appauvrissement de la puissance d'évocation ?
- 5) Y a-t-il des langues meilleures que d'autres pour les contes, les louanges, etc. ?
- 6) Est-ce que le français a la force d'une langue nationale ?
Qu'est-ce que le français pour vous ?
- 7) Que pensez-vous de la situation linguistique du Niger avec le français comme langue officielle ?
- 8) Que pensez-vous de l'idée que l'une ou l'autre des langues nationales soit désignée comme prioritaire ? (politique, enseignement...) Laquelle et pourquoi ?

Références

- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 1982, *Concepts et conceptions songhay-zarma : histoire culture société*, Nubia, Paris.
- 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Karthala, Paris.
- STOLLER, Paul Allen, 1978, *The Dynamics of Bonkwano : Communication and Political Legitimacy among the Songhay (Republic of Niger)*, University of Texas, Austin.